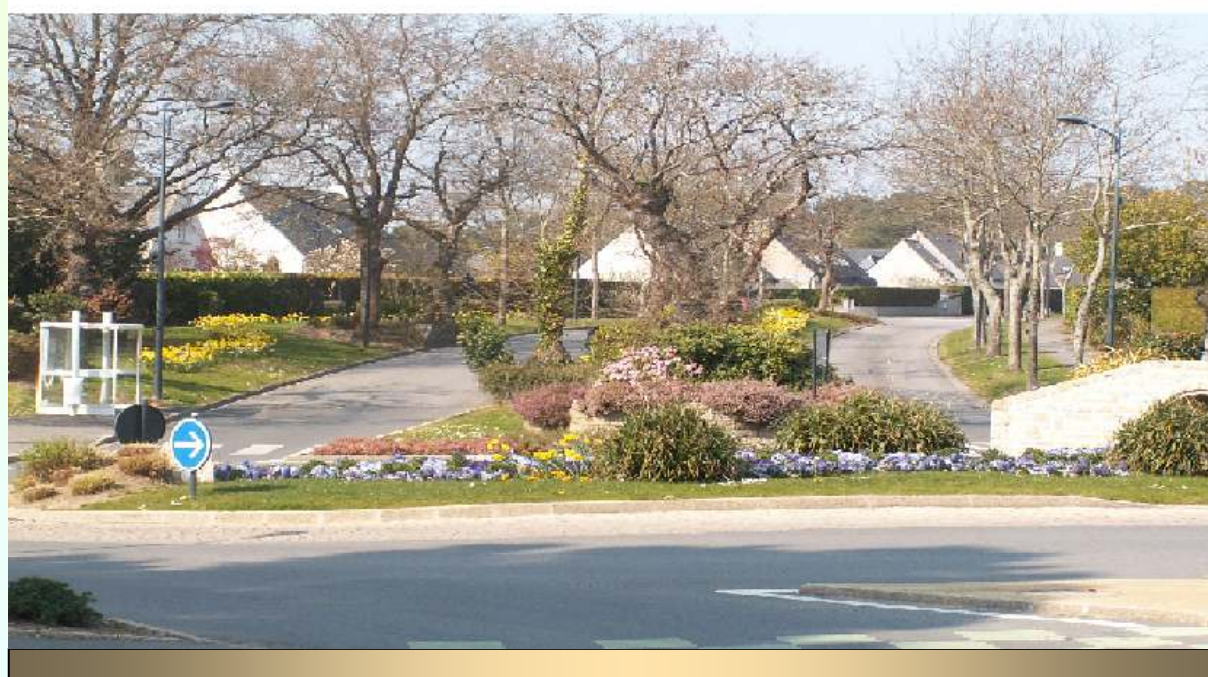




Fleurissement ville de Caudan 2007 - 2009





A deux pas des rives du Blavet, du Scorff et de la Mer

D'une superficie de 4 263 hectares, avec ses 7 000 habitants CAUDAN est une commune moyenne de l'agglomération lorientaise offrant la particularité d'être mi-rurale mi-urbaine. En effet, un pôle industriel et artisanal important complète harmonieusement une activité agricole dynamique.

CAUDAN, bien desservie par d'importantes voies de communication, avec ses équipements et grâce à sa politique d'urbanisation, est devenue depuis trente ans, un lieu de prospérité et d'environnement agréable.

Caudan met à la disposition des résidents et des touristes de nombreux équipements sportifs, culturels, de loisirs et des services.

Dotée d'un complexe hôtelier, de gîtes ruraux et chambres d'hôtes, CAUDAN, située à équidistance du Golfe du Morbihan et de QUIMPER, offre aux touristes de multiples possibilités d'hébergement et d'excursions.

Caudan dispose d'une cinquantaine de commerces installés au centre-bourg ou sur le site de Kério.

Son dynamisme associatif (plus de soixante-dix associations sportives, culturelles ou autres proposent des activités diverses), ses fêtes de quartier sont le reflet d'une bonne vitalité et l'illustration du fait que CAUDAN est une ville où il fait bon vivre et où on se sent bien.

CAUDAN fut l'une des six communes fondatrices du SIVOM, devenu ensuite District et récemment Cap l'Orient regroupant 19 communes et plus de 190 000 habitants.





LES SERVICES DES ESPACES VERTS

Les services espaces verts de la commune de Caudan gèrent une surface d'environ 60 hectares, comprenant : bois, surfaces engazonnées, massifs, terrains de sports etc. Un contrat existe avec le C.A.T. Alter Ego pour l'entretien d'une partie de ces espaces. Les riverains apportent leur contribution pour l'entretien des lieux de promenade et randonnée.

Une serre froide de 200 m² et une serre chauffée de 120 m² permettent la production de 10 000 plantes annuelles (plantes à massifs et jardinières), pour les estivales, 4 000 bi-annuelles et 18 500 bulbes pour le fleurissement printanier, dont 17 000 bulbes de narcisses plantés mécaniquement. Une centaine de jardinières ornent les lieux publics (mairie, C.C.A.S., église, cimetière).

Lors des travaux d'aménagement de la voirie le service assure la conception et la réalisation des nouveaux espaces (cf. rue de la Libération).

La commune de Caudan poursuit sa politique, visant à ne plus utiliser de produits phytosanitaires, concrétisée par la signature en 2003 d'une charte de désherbage dans le cadre du programme Bretagne eau pure avec le syndicat du bassin du Scorff.

Seules les techniques alternatives sont utilisées (désherbage manuel et thermique et à eau chaude, balayage, paillage, engrais bio pour massifs...) (cf. articles de presse joints).

Les déchets verts produits par le service espaces verts font l'objet d'un compostage (cf. photos) et sont recyclés en culture bio.

Dans le cadre de la politique d'économie d'eau le service des espaces verts utilise des systèmes économes du type goutte-à-goutte, arrosage intégré et développe l'installation de plantes vivaces ne nécessitant pas d'arrosage. Les trois terrains de football sont équipés du système d'arrosage intégré. L'apport d'eau quand il est nécessaire se fait en utilisant les eaux de recyclage de



Le parc du château du Diable



Le bois de Pont-Youan

ACTIONS :

Maison de l'enfance :

Aménagement du rond-point de la rue de libération au niveau de la rue de Kergoff pour sécuriser la sortie de la maison de l'enfance.

- Création d'un jardin clos pour les enfants dans cet espace multi-accueil.
- Sécurisation de la rue de la libération en séparant le trottoir et la voie de circulation par une bande de plantations de vivaces.

Écoles :

- poursuite de l'opération de participation de l'école maternelle « Claude Debussy au concours départemental des « jardins fleuris » dans les écoles maternelles. Elle a reçu plusieurs prix dont le 1er prix national au concours des écoles fleuries en juin 2007.

Dans le cadre du chantier d'insertion : « Nature et patrimoine » géré par le CCAS avec l'appui de la Commune et notamment des services techniques : poursuite de la valorisation du petit patrimoine local (lavoirs, fontaines, fours à pain, pont romain), rénovation du site le « Château du Diable » et diverses opérations de nettoyage et débroussaillage.

Incitation à l'inscription aux concours des maisons fleuries par affichage dans les commerces, les structures publiques (mairie, médiathèque, piscine, salles de sport), articles de presse et par distribution de bulletins d'inscription dans les boîtes aux lettres.

Sensibilisation de la population par l'intermédiaire du bulletin municipal à l'utilisation des pesticides en proposant des méthodes alternatives au désherbage chimique.

- Désherbage à l'eau chaude (location de la machine 4 semaines par an)
- Rénovation de la serre verre
- Achat d'un micro tracteur
- Plantations mécanisées de bulbes (narcisses)
- Passage à la lutte intégrée en serre
- Mise en place de nouvelles tables au plan d'eau (en plastique recyclé : composit)
- Mise en place de l'arrosage intégré sur le terrain de foot d'honneur complétant ainsi l'équipement des 3 terrains
- Création du jardin du souvenir au cimetière

Le recensement des zones humides, dans le cadre de la charte pour l'environnement et le développement durable de Cap l'Orient, a été effectué de mars à octobre 2007. La commission était composée d'élus, de représentants d'agriculteurs et de chasseurs, et de l'ADEC (association de défense de l'environnement de Caudan). Les zones humides représentent 8% de l'ensemble du territoire, soit 350 ha composés de 2/3 de bois et prairies.



Plantation de bulbes au printemps

Actions et projets

PROJETS :

Aménagement de l'ex C.D. 18 (axe Lanester Caudan) pour embellir (espaces paysagers), valoriser et sécuriser la voie d'accès à l'agglomération (piste cyclable et cheminement piétonnier).



La commune de Caudan a décidé de créer une zone d'aménagement concerté d'une surface de 42 hectares qui devra à terme accueillir environ 1 000 logements. Cet aménagement urbain intégrera 11.5 hectares d'espaces verts (27%) qui feront l'objet d'une gestion différenciée. La composition paysagère tiendra compte du patrimoine végétal existant (haies, vergers, bosquets...) et des zones humides qui seront préservées et confortées (cf. plan joint).





BUDGET 2008



Budget de fonctionnement espaces verts 2008	
Achats divers	117 907 €
Charges de personnel	148 336 €
-----	-----
Dépense totale	266 243 €
Budget d'investissement 2008	
	116 959 €
Dont	
Micro tracteur	
Serres	
Programme végétaux	
Tables pique-nique	
Aire de jeux	
Arrosage terrain de football	









Parcs



et



squares







Le C.C.A.S.



La maison de l'enfance



Avant les travaux

*Le giratoire proche
de la maison de l'enfance
et l'aménagement rue Libération*





Le jardin du souvenir



L'entrée du cimetière



Le parvis de l'Eglise







Les acteurs

Annexes

Articles de presse

Extraits du bulletin municipal

Formation des agents des espaces verts

Factures